

CHS-CT DU 6 décembre 2016

En préambule, le Président du CHS-CT (M. NESAS) nous a annoncé l'arrivée d'un nouveau médecin de prévention, Mme Brigitte Mirande, qui prendra ses fonctions le 2 janvier 2017.

Nos commentaires : nous saluons avec soulagement l'arrivée prochaine d'un nouveau Médecin de prévention dont nous avons souligné à maintes reprises le rôle important, non seulement dans les aménagements de postes, mais également et entre autres dans le signalement des risques psycho-sociaux !

1) Point sur les registres Santé et Sécurité au Travail de la DDFIP des Pyrénées-Atlantiques et de la DRDDI de Bayonne :

L'administration a présenté les registres Santé et Sécurité au Travail.

Vos élus FO-FINANCES 64 ont relayé le message des collègues de certains sites (comme Oloron ou Bayonne) sur lesquels le chauffage tombe en panne chaque année. Au vu de l'ancienneté et de la vétusté des systèmes de ces sites, nous avons demandé s'il ne serait pas préférable de procéder au remplacement du système entier sur les sites concernés !

Le président nous a répondu que sur Oloron, la commune étant propriétaire du site, le maire est régulièrement rencontré à ce sujet, donne régulièrement une opinion favorable au projet, mais est tout aussi régulier pour ne rien faire.

De manière générale, l'administration a reconnu que nous sommes dans une situation difficile. Dans certains endroits, certaines entreprises refuseraient d'intervenir. Dans d'autres, comme à Bayonne, la réparation du chauffage coûterait jusqu'à 30 000,00 € par an ! D'après le président, il faudrait refaire le système et l'immeuble avec. L'autre solution consisterait à partir du site de Vauban, mais il s'est montré réticent à l'idée de voir un service des finances publiques quitter le centre ville.

2) Point sur les fiches de signalement de la DDFIP des Pyrénées-Atlantiques et de la DRDDI de Bayonne depuis le dernier CHS-CT :

Concernant les fiches de signalement, l'administration nous a fait savoir qu'aucune nouvelle fiche n'est remontée depuis le dernier CHSCT ; le président a toutefois évoqué le cas de la Trésorerie de Lescar, en reconnaissant que les problèmes rencontrés en interne ont des sources multiples, dont une suppression d'emploi qu'il a qualifiée « d'erreur stratégique ».

Il nous a informés du fait que, au delà d'une affectation de l'équipe de renfort pendant 8 semaines, une mesure de médiation sociale (exercée par des personnes formées et diligentes par la DGFIP) serait mise en oeuvre pour tenter d'aplanir les tensions présentes sur le terrain.

Vos représentants FO-FINANCES 64 ont demandé si, en complément de cette mesure, d'autres seraient prises pour résoudre le problème d'emplois sur la Trésorerie de Lescar. Le président a répondu qu'il y réfléchissait mais qu'il ne promettait rien.

*Nos commentaires: voilà une satisfaction bien amère que celle consistant en la reconnaissance par la Direction de ce que FO dénonce depuis des années ; car nous le disons, **les suppressions d'emplois constituent toujours des erreurs stratégiques !***

Parce-que, même si elles obéissent à des impératifs budgétaires, elles aboutissent à l'affaiblissement des structures impactées et, à terme, à leur disparition et donc au déclin du service public !

Et ce, au prix de la souffrance morale des agents qui doivent les subir sur le terrain alors qu'ils s'efforcent de remplir consciencieusement leur devoir !

Comment donc s'étonner, dans un contexte aussi défavorable, que la transmission du savoir et de la technicité des agents partants ne se fasse plus ?

Comment s'étonner d'une désorganisation croissante des services avec moins d'agents pour assurer des missions qui demeurent constantes sur le fond, en dépit de multiples bouleversements applicatifs auxquels ces mêmes agents doivent s'adapter ?

3) Point sur les accidents de travail à la DDFIP des Pyrénées-Atlantiques et à la DRDDI de Bayonne depuis le dernier CHS-CT :

Concernant les accidents de service, il n'y en a aucun à signaler côté DDFIP.

Côté DRDDI, au 01/11/2016, 3 accidents étaient à signaler concernant les séances TPCI (Techniques Professionnelles de Contrôle et d'Intervention). L'absence de la possibilité d'une pratique du sport dans le cadre des horaires de travail, très utile pour prévenir les accidents, a été dénoncée par vos représentants.

4) Présentation de l'application MEMO mise en oeuvre à compter du 01/01/2017 :

L'administration nous a présenté l'application MEMO, qui sera mise en oeuvre pour les services de contrôle fiscal externe au 1er janvier 2017 dans un but avoué de transcription des opérations menées par ces services.

Il nous a été dit que cette application se substituerait à celles qui la précèdent.

Elle permettrait notamment aux vérificateurs d'opérer leurs saisies directement depuis le site de l'entreprise vérifiée (au moyen de la fourniture d'une clé 3G).

Vos représentants FO-FINANCES 64 ont demandé si cette nouvelle application avait été expérimentée.

Il nous a été répondu que oui et que les retours étaient positifs, bien que certains vérificateurs n'aient pas souhaité l'utiliser.

L'application comporterait, entre autres, beaucoup de menus déroulants, ce qui rendrait la saisie trop structurée et ne laisserait pas assez de place à la libre saisie du vérificateur.

Le président a indiqué que, même si le débat entourant MEMO tourne autour du « flicage », plus personne (Cour des comptes, etc.) n'accepte la façon dont nous travaillons en électrons libres parfois, la démarche actuelle étant de tracer un chemin d'audit.

Vos représentants FO-FINANCES 64 ont posé la question de ce que devient l'intuition du vérificateur dans un chemin d'audit trop rigide ?

Pourra-t-il encore faire état de pistes qui ne figurent pas dans ces rubriques pré-paramétrées, une réponse négative évoquant immanquablement le risque de passer à côté de certains dossiers ?

Il nous a été répondu que l'application permet la saisie des informations nécessaires.

5) Programme d'intervention du CHS-CT des Pyrénées-Atlantiques :

Avant que le programme d'intervention du CHS-CT des Pyrénées-Atlantiques ne nous soit présenté, le président a demandé à la secrétaire animatrice si nous disposions à cette date d'une enveloppe de crédits : au 6 décembre 2016, cette dernière n'était pas encore connue mais, afin de ne pas compromettre l'engagement des actions à cause d'un calendrier trop serré, il a été décidé de travailler dès à présent sur ce programme.

- *pour la DRDDI, le principe du financement a été accepté pour* : des rénovations de sanitaires, lavabos, coin cuisine et sanitaire du local social de la DR de Bayonne, des rénovations de bureaux, sanitaires et lampes d'éclairage pour le bureau de Pau, le financement de bras supports d'écrans pour la BSI d'Hendaye, la pose d'un interphone pour la BSI d'Oloron, une hotte aspirante pour Mont-de-Marsan (mais uniquement si le propriétaire des locaux refuse de payer), et la rénovation d'un bloc-porte pour le bureau de Bayonne.

A noter que nous sommes en attente de devis pour quelques-uns de ces projets.

- *pour la DDFIP, le principe du financement a été accepté pour* : les frais de secrétariat, le remplacement d'issues de secours et d'ouvrants, l'installation de 5 panneaux "point de rassemblement incendie", la pose de bitume à l'entrée du personnel de Bayonne Vauban, la réparation du store d'issue de secours (en attente de devis) ainsi que la pose et la réparation de luminaires extérieurs de Biarritz, deux bras de supports d'écrans pour le PCRP de Bayonne, le remplacement de la moquette du bureau du Trésorier de Bayonne Municipale par du PVC, la mise aux normes sécurité et incendie de la chaufferie du SIP-SIE d'Orthez.

6) Compte-rendu de la visite du CFP de Bayonne par la délégation du CHS-CT des Pyrénées-Atlantiques :

Les représentants de la délégation du CHS-CT ayant participé à la visite de poste de Bayonne-Vauban le 24/11/2016 ont présenté leur compte-rendu.

De nombreux points noirs ont été relevés en ce qui concerne ce site ; entre autres, vos représentants FO-FINANCES 64 ont soulevé des problèmes de sécurisation des accès au site.

Le président a reconnu que cet immeuble était largement inadapté à nos besoins et qu'il n'avait jamais vu un bâtiment aussi obsolète !

La seule solution (hormis tout refaire) serait de déménager pour des locaux plus appropriés, mais se pose la question du positionnement de la DDFIP dans le centre-ville de Bayonne auquel M. NESAS a déclaré être très attaché.

Vos représentants FO-FINANCES 64 ont relevé qu'il serait peut-être opportun de se renseigner sur l'existence de programmes de réhabilitation immobilière à Bayonne-même.

7) Questions diverses :

► Centre de Contact :

Le président a annoncé que le projet d'installation du Centre de Contact dans les Pyrénées-Atlantiques avait été accepté par la DGFIP.

Les deuxièmes et troisièmes étages de la rue Monpezat seront libérés et les SPF descendront. Le SIE de Pau-Sud passera rue d'Orléans.

M. NESAS a indiqué que les plans seront diffusés aux chefs de services concernés qui seront consultés. Par ailleurs, les pistes d'aménagement seront présentées à vos représentants en CTL et en CHS-CT.

Vos représentants FO ont demandé combien d'emplois allaient être réellement implantés dans le département (et non pris sur des structures qui sont déjà exsangues !).

M. NESA nous a répondu que 50 emplois (un AFIPA ou un IP, deux cadres A inspecteurs, une majorité de C et quelques B) seraient ouverts au prochain mouvement de mutations, sans rendre d'emplois par ailleurs (mais il n'est pas exclu que deux emplois d'accueil soient supprimés dans les années qui viennent), et qu'il serait possible de discuter des conditions de travail.....dans la limite du cahier des charges encadrant l'activité des centres de contact !

Vos représentants FO ont souhaité que les agents soient informés, au moment du dépôt de leur demande, de toutes les contraintes qui risquent de peser sur eux dans le cas où ils obtiendraient leur mutation pour le Centre de Contact des Pyrénées-Atlantiques.

Le président nous a assuré qu'il allait demander à la DGFIP que toute l'information requise soit indiquée sur la fiche d'information nationale au moment des demandes de mutation.

Vient enfin la question de la fin de la gratuité du parking de la place de Verdun ; le président nous a annoncé qu'il tenterait de négocier avec le Maire de Pau, en arguant que la DDFIP fait l'effort de faire venir 50 emplois dans le département et plus précisément à Pau.

Il craint cependant que nous n'obtenions pas autre chose que des tarifs résidents (1 €/jour !).

Vos représentants FO ont déploré que ce sujet n'ait pas été abordé plus tôt avec le Maire de Pau, lorsque l'attribution du centre de contact était encore à l'étude par la DGFIP !

Car aujourd'hui, quel argument de poids faire valoir lorsque la décision a déjà été prise d'attribuer le centre de contact à la DDFIP 64 ?

Même avec un tarif résident, chaque agent utilisateur de Verdun aura à sa charge plus de 200 € par an!

Cela est inacceptable !

Nos commentaires: Les perspectives sont sombres car, telle la ceinture budgétaire qui se resserre, nos espaces de travail vont diminuer également, la DGFIP nous ayant demandé de "densifier nos services" !

De surcroît, l'installation de ce centre de contact semble être une épée à double tranchant : l'arme permettant à 50 agents de revenir dans le département risque bien de se retourner contre eux lorsqu'ils découvriront les contraintes de travail qui y sont liées (avec des plages horaires de travail allant probablement jusqu'à au moins 20 h 00 h, sans parler de certains samedis).

Tout cela sera à vérifier à la lumière du cahier des charges !

Comment se réjouir pleinement, alors que la rentrée d'agents dans le département est synonyme de dégradation des conditions de travail, de conditions horaires que nous ne connaissions pas, et que la Direction ne peut même pas nous garantir que tous les services de la DDFIP 64 seront sauvés face à une DRFIP à la vocation expansionniste ?

Nous attendons, pour en savoir plus, le CHS-CT spécial que M. NESA a accepté d'organiser en février 2017, et nous serons particulièrement vigilants sur la question des conditions de travail.

Vos représentants à ce CHSCT

Jean-Philippe ALTHAPE - Titulaire (DDFIP Pau, 05 59 82 24 00)

Sonia PUCHEUX – Titulaire (BSI Pau)

Mylène JACQUART – Suppléante (BSI Pau)

**TOUTE L'ÉQUIPE FO-DGFIP 64 VOUS SOUHAITE
À TOUTES ET À TOUS
UNE EXCELLENTE ANNÉE 2017**